

Informations aux parents

Novembre 2022

GÉNÉREUX DONATEURS

L'équipe Pelletier Dessercom a remis, à nouveau cette année, un chèque de 23 500 \$ du Grand Défi Pierre Lavoie à notre école pour le projet de cour d'école à Pixels.



FACTURATION AUX PARENTS



Vous avez reçu la facture pour les effets scolaires (agenda, cahiers d'exercices ou d'activités, cahiers maison, etc.). Vous pouviez effectuer votre paiement par internet ou par chèque. Si vous aviez un solde impayé, ce dernier s'ajoutait à votre facture. La date limite pour votre paiement était le 27 octobre. Si cela vous a échappé, il n'est pas trop tard... Si votre situation financière est précaire, il vous est possible de prendre entente avec la direction et d'étaler votre paiement sur quelques mois.

BULLETIN 1^{RE} ÉTAPE (MOZAÏK)



Le bulletin de la 1^{re} étape sera accessible le **14 novembre 2022** par **Mozaïk portail**. Aucune copie papier ne sera envoyée à la maison.

NORMES ET MODALITÉS

Les normes et modalités pour tous les niveaux du primaire sont maintenant disponibles sur notre site Internet. Nous vous encourageons à les consulter. Voici le lien :

<https://web.cssdn.gouv.qc.ca/content/normes-et-modalites-4>



DATES IMPORTANTES EN NOVEMBRE

- 11 novembre Journée pédagogique (pas d'école pour les élèves, SDG pour les élèves inscrits)
Rencontres de parents en soirée sur rendez-vous
- 14 novembre Journée pédagogique (pas d'école pour les élèves, SDG pour les élèves inscrits)
Rencontres de parents en journée sur rendez-vous
- 16 novembre Réunion du conseil d'établissement (19 h, à l'École des Pixels)
- 30 novembre Journée mondiale de la générosité

CAMPAGNE DE FINANCEMENT : BÛCHES DE NOËL DE LA PATISSERIE MICHAUD

Encore cette année, nous travaillons fort pour se voir concrétiser nos beaux projets de cours d'école à Charles-Rodrigue et des Pixels. Plusieurs beaux aménagements ont été approuvés et plusieurs sous sont déjà amassés. Par contre, afin d'assurer la viabilité de ces travaux dont nous avons hâte de profiter avec nos élèves, nous avons encore quelques montants à aller chercher. C'est pourquoi, nous lançons officiellement une campagne de financement, soit celle des **bûches de Noël de la pâtisserie Michaud**. Pour y participer, vous devez créer en quelques clics une boutique de vendeur afin que votre enfant présente la campagne à son entourage, il faut cliquer sur le lien ci-bas. Une fois la boutique créée, vous recevrez un lien à partager. Les achats se font seulement en ligne ; aucun argent à cumuler. La campagne se terminera le **28 novembre**. La livraison s'effectuera directement à l'école au début du mois de décembre. La date et l'heure restent à confirmer.

Lien : <http://willy.patisseriemichaud.com/organisme/ecole-charles-rodrique-et-des-pixels>

Code secret : **B11TF**

CIRCULATION AUTOMOBILE CHARLES-RODRIGUE

AUCUN parent peut se retrouver sur la cour d'école. Vous devez donc laisser votre enfant à la clôture.

Si vous conduisez votre enfant à l'école, il est strictement interdit de circuler au-delà de la clôture, cette section est réservée aux autobus scolaires. Veuillez vous stationner UNIQUEMENT dans les espaces de stationnement et laisser l'allée libre pour les autobus. Nous vous encourageons à utiliser les espaces de stationnement vers la gauche. C'est une question de sécurité pour vos enfants et ceux des autres.



FERMETURE EN CAS DE TEMPÊTE ET SERVICE DE GARDE

Prenez note qu'en cas de fermeture de l'école, si notre service de garde est ouvert, seuls les enfants inscrits pour cette journée qui devait être un jour de classe seront admis. Qu'il y ait fermeture complète (école et service de garde) ou partielle (service de garde ouvert), vous serez informés par courriel dès que l'information nous parviendra de la direction générale du centre des services scolaire des Navigateurs. Le stationnement est déneigé par la ville de Lévis qui priorise le déneigement des rues avant celui des stationnements. Pour des raisons de sécurité, afin de nous assurer que vous aurez un accès sécuritaire à notre service de garde, nous ouvrons à 7 h 30 dans cette situation. Aucun enfant ne sera admis après 9 h 00.



POUR REJOINDRE ...

Le ou la titulaire de votre enfant est la première personne responsable de votre enfant. N'hésitez pas à l'interpeller si besoin. Assurez-vous d'avoir un temps de qualité avec lui ou elle en prenant un rendez-vous avant de vous présenter à l'improviste à l'école.